



# Le petit journal de Valezan



## Quelques informations en bref

Le 9 février, grâce à Jean-Charles les élèves de l'école ont pu embarquer pour une promenade et être emmenés par des chiens de traîneau. Le sourire aux lèvres, les enfants n'ont pas manqué de remercier vivement les chiens qui leur ont permis de vivre un très bon moment.



**PLU : le conseil municipal de La Plagne Tarentaise a délibéré** pour adopter le PLU de Valezan.

Il est en ligne ici :

<https://www.laplagne-tarentaise.fr/urbanisme/plu-valezan/>

### Un hiver long et neigeux !

Cet hiver a été marqué par de fortes précipitations (neige et pluie). Si vous avez repéré des dégâts sur le domaine public qui nécessitent une intervention, merci de les signaler en mairie.

Des travaux pour canaliser l'eau sur la route des vignes viennent d'avoir lieu.

### Éclairage public

Les services techniques ont fait venir une nacelle pour notre sapin illuminé cet hiver et ils en ont profité pour changer neuf ampoules dans le village. Dès que vous constatez un dysfonctionnement, merci de le signaler à la mairie afin que nous regroupions les interventions et merci aussi de patienter un peu. La location de la nacelle coûte 300€, il est donc impossible de changer une seule lampe à la fois.

### Nouveaux horaires de la déchèterie

Les conteneurs semi-enterrés du village sont là pour accueillir les déchets ménagers (donc, non artisanaux et non agricoles).

La déchèterie de Valezan (accès le long de la RN 90, au Praz, sur le site de l'ancienne usine d'incinération) passe aux horaires d'été.

**Horaires d'ouverture** du lundi au samedi : 9h30-12h et 13h30-18h.

Pour en savoir plus :

<http://versantsdaime.fr/institution-actus/dechetteries-horaires-2017-2018/#contenu>

**Journée de « corvée » : le samedi 23 juin** (RV à 8h devant l'ancien local des pompiers). **À noter dans vos agendas !**

Ce moment qui permet à la fois de se rendre utile au village, de bavarder et de se retrouver ensuite autour d'un apéritif/repas convivial fait partie des traditions de notre village.

L'an dernier la participation n'a pas été très importante peut-être en raison du fait que la date tombait sur un des rares ponts du printemps. Cette année, les ponts ne manquent pas et nous espérons être plus nombreux afin d'organiser deux équipes : une qui restera sur le village lui-même et qui pourrait travailler sur le fleurissement avec le jardinier des services techniques et une autre qui continuera le nettoyage des sentiers en coordination avec nos voisins de la Côte d'Aime.

Afin de préparer le travail de la première équipe, une réunion aura lieu en mairie le **mardi 29 mai à 16h avec le jardinier de la commune**. Toutes les bonnes volontés sont invitées à cette réunion et nous savons que beaucoup d'entre vous ont déjà à cœur de nettoyer devant chez eux et de fleurir les abords de leur maison.

**Carcasses et voitures abandonnées :**

Avant cette journée de nettoyage et d'embellissement de notre village, la commune prévoit de faire enlever un certain nombre d'épaves de voiture qui ne donnent vraiment pas une bonne image du village (dans le village ou au bord de chemins) et peuvent constituer un risque pour la salubrité et la sécurité. Certains véhicules ont déjà été enlevés par leurs propriétaires, et nous les en remercions, mais d'autres s'incrument...

Si vous voulez qu'une épave soit enlevée,

prenez rendez-vous en mairie le mardi 23 mai à 16h. Vous pouvez aussi passer en mairie avec la carte grise.

**Analyse de l'eau de Valezan :**

Voici la conclusion du rapport fait par un cabinet d'analyse indépendant : « L'eau distribuée au cours de l'année 2017 a été de bonne qualité bactériologique. Elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés. »

Le détail est affichée en mairie.

**Fermetures de routes dans village**

Un arrêté de circulation est pris pour le **16 et 17 avril 2017** pour la livraison de l'ossature bois d'un chalet. Une déviation sera mise en place dans le village avec alternat par feux tricolores.(plan ci-dessous)



Un autre arrêté est pris pour les 5 et 15 mai pour la montées des Chenêts. Une déviation sera indiquée.

**Rappel : horaires d'ouverture de la mairie :**

En raison de l'harmonisation des plannings avec le service de l'eau de La Plagne Tarentaise, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, voici les horaires d'ouverture de la mairie de Valezan :

**Tous les matins, sauf le mercredi et le samedi de 9h à 12h**  
**Et le mardi après-midi, de 14h à 16h.**